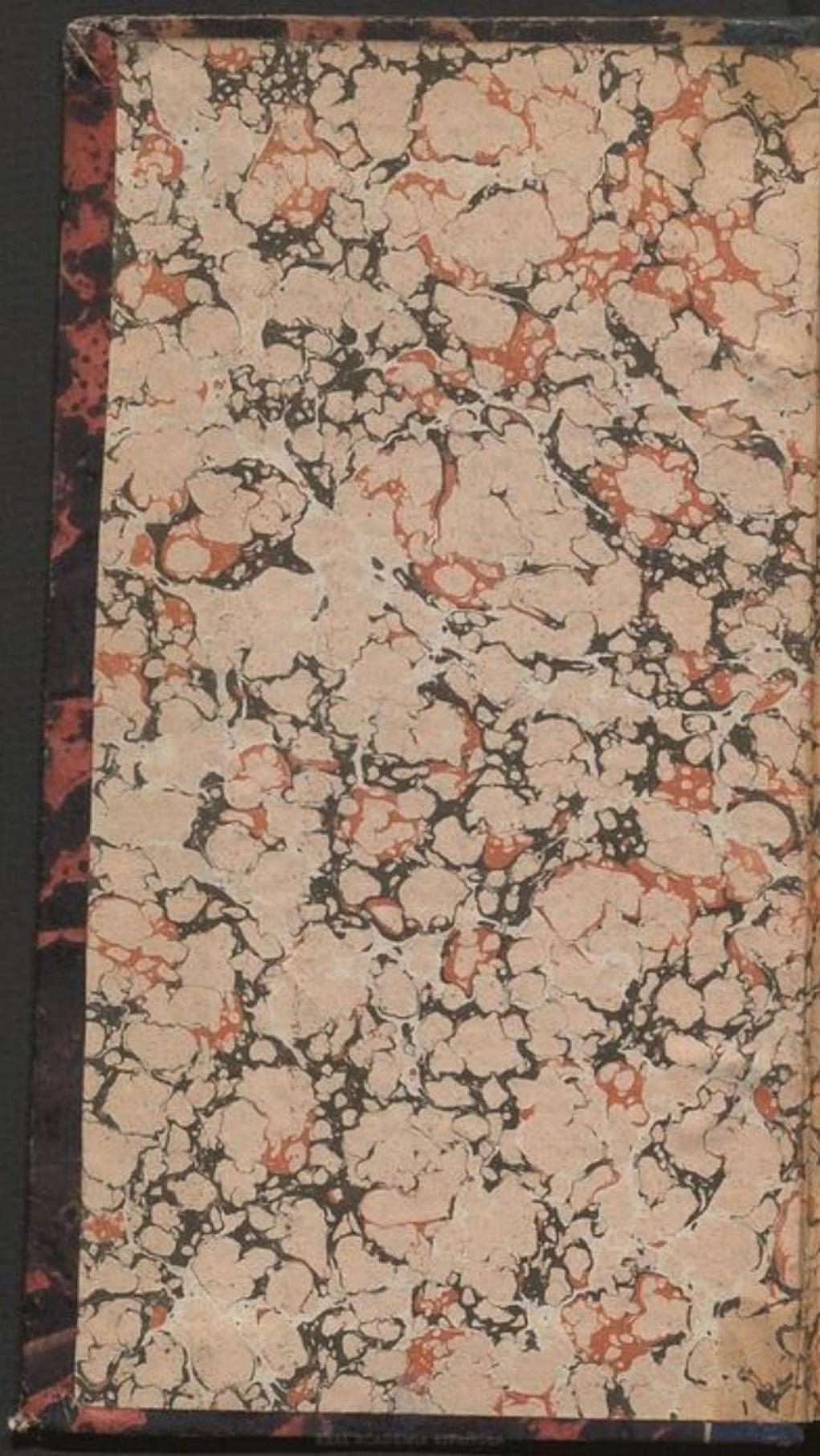


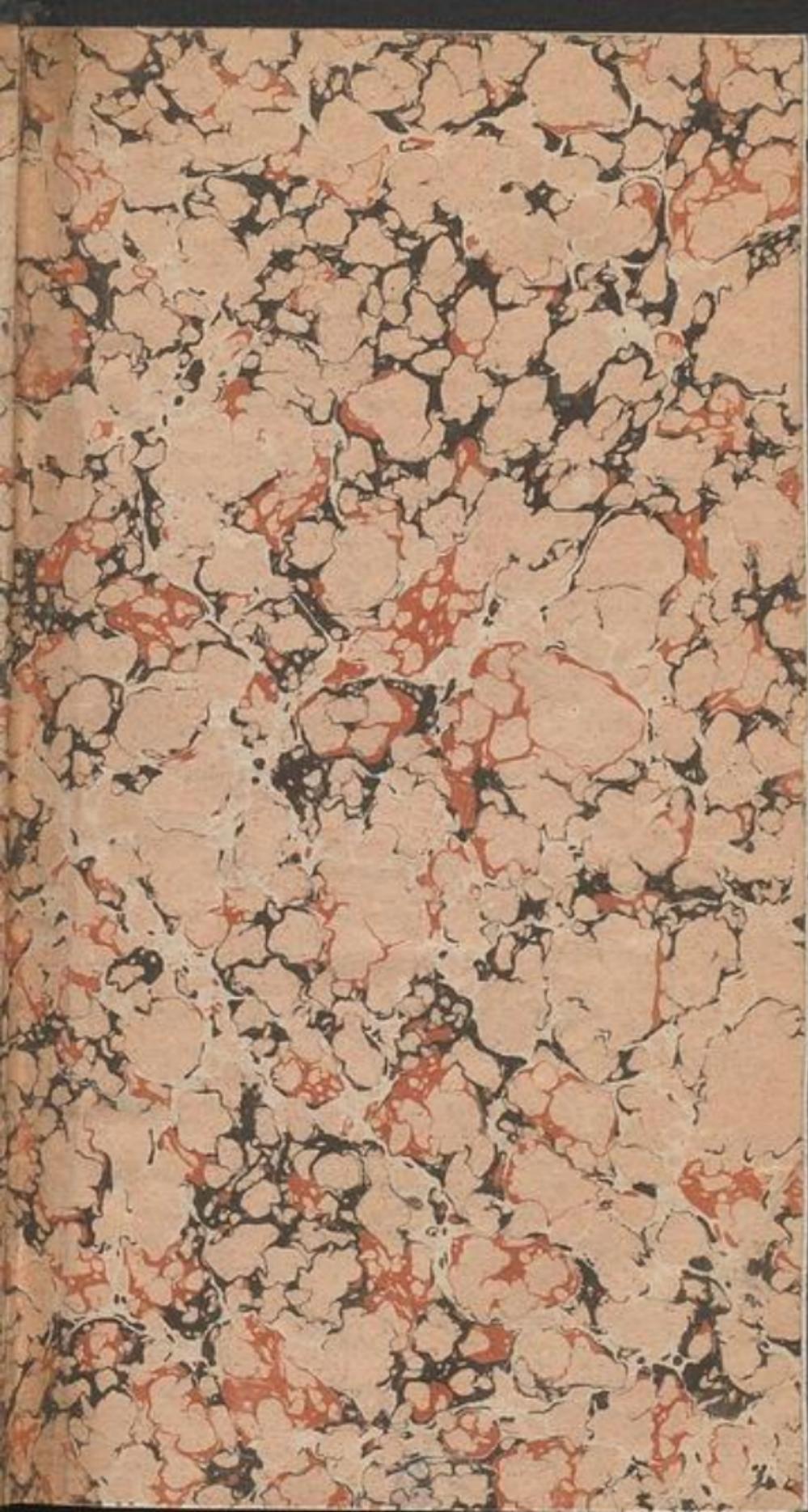
BRIDE

WEDDING

INVITATION

10
X
—
75





10-X-75



TACHEOGRAPHIE
FRANCOISE,
ET LATINE.

TACHEOGRAPHIA
LATINO-GALLICA.



TACHEOGRAPHIE
OU
L'ART D'Ecrire
aussi vite qu'on parle.

*Renfermé sous tres-peu de preceptes;
Le tout enseigné par une methode
briéve & fort intelligible, ex-
pliquée par plusieurs exemples.*

Par le Sieur
CHARLES A L. RAMSAY,
Gentil-homme Ecoffiois.

*Mis en lumiere pour l'usage des Theolo-
giens, Jurisconsultes, Gens qui font
profession des Lettres, Medecins, Etu-
dians, & de tous ceux qui font des
Recueils de Sermons, & autres pieces
d'éloquence.*

Traduit depuis peu de Latin en François
par le Sieur A D. G.



Suivant la Copie imprimée

A P A R I S, 1683.

TACHEOGRAPHIA

S E U

ARS C E L E R I T E R

& compendiosè quælibet inter
perorandum verba, ut ne unum
quidem excidat, describendi.

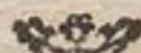
Præceptis paucis comprehensa,
idque methodo brevi ac pers-
picua tradita, plurimisque
exemplis illustrata.

O P E R A

C A R O L I A L O I S . R A M S A R

Nobilis Scot*s*.

In bonum usum Theologorum, I^ctorum,
Scribarium, Medicorum, omniumque
Studiorum, necnon concionum audi-
torum singularem gratiam, in lucem
edita.



P A R I S I I S E X C V D E B A T ,

1683.





A U R O Y,



I R E,

Tous les Peuples étrangers sont si généralement persuadés de votre douceur, & de votre clemence , par les effets , que beaucoup d'entr'eux en ont ressenti, lors qu'ils ont eu l'honneur



LVDOVICO XIV.
G A L L O R V M
& Navarraorū Regi.

Pio , Felici , Christianissima
Carolus Aloisius Ramsay
N. S.

NON vereor, LU-
DOVICE REX
CHRISTIA-
NISSIME , ne tua non
mibi facile concedat om-
nibus penè totius orbis
terrarum gentibus ac na-

d'approcher de VÔTRE
MAJESTE ; Que je n'ay
pas sujet de craindre , qu'El-
le me refuse de mettre à ses
pieds ce petit Ouvrage de
mon industrie , tout pauvre
qu'il est , sous les auspices
de son glorieux Nom.

Il est vray Grand Roy,
que ce que je prens la li-
berté d'offrir à VÔTRE
MAJESTE , est tres- peu
de chose : Mais il est vray
aussi , que non seulement
l'auguste caractere de Roy ,
qui est si véritablement im-
primé en Vous ; mais en-
core la grandeur de votre
Ame , la force & la delica-

tionibus probata jam pri-
dem spectataque benigni-
tas, ut hoc, quicquid est,
quantumvis tenue atque
exiguum, ab industriamea
profectum, tuoque glorio-
sissimo nomini dicatum,
ad augustissimae Maje-
statis tuae pedes supplex de-
ponam.

Summa est Ludovice
MAGNE , quis neget?
illius , quod hic tua Ma-
jestati, à pietate atque ob-
servantia mea consecran-
dum offertur, muneris te-

tesse de votre Esprit , & la vertu que vous unissez si bien dans toutes vos actions avec la gloire , vous portent si fort au delà de toutes les conditions humaines , que la valeur & la beauté des choses les plus rares , quand même tous les hommes au roient travaillé à les rendre parfaites , ne merite roient jamais de vous estre offertes.

Ces reflexions , SIRE , qui m'avoient fait balancer jusqu'aujourd'huy , & m'avoient suspendu entre le peu de valeur de cet ouvrage , & le lieu que je de-

nuitas; Sed summa etiam
est illius, cuius id ipsum
Majestati consecratur, nō
animi solum & ingenij,
verum etiam virtutis &
gloria, totiusque adeo con-
ditionis sublimitas, qua-
quem multò excelsiore atque
illustriore sita sit loco,
quam, quo ulla non dicam
cuiusquam; vel exquisi-
tissimi pretiosissimiq; mu-
neris raritas, sed omnium
prorsus adeò rerum huma-
narum præstantia queat
pertingere. Ut nihil jam

vois choisir pour le mettre au jour ; Ne sont plus assez fortes , pour retenir l'empressement , que j'ay de l'offrir à VÔTRE MAJESTE , comme une marque du respect , & de l'attachement zélé que j'ay pour elle , & de la veneration , que j'ay toujours euë , pour son illustre Nom.

Puisque donc , SIR E , la justesse de votre discernement , la prudence de vos jugeemens , & la sagesse de vos conseils , qui font croire à tout le monde que les lumieres de votre Ame ont quelque chose de divin , en

propterea esse causæ vi-
deatur, currea, quæ varias
me hactenus in partes di-
straxit, ancipitemque mihi
reddidit ad deliberandum
locum, indignitatis cogi-
tatio, animum meum diu-
tius debilitare aut à susce-
pto semel, venerandi ca-
lendique tui nominis insti-
tuto revocare, incitatissi-
mumque pietatis atque ob-
servantis erga te meæ,
cursum studiumque de-
beat retardare. Cum enim
Te Regem unum post ho-

laissant d'immortelles mar-
ques à la posterité, que vous
estes le seul Roy, qui a mé-
rité de porter les noms glo-
rieux de Grand & de Bon,
& le seul aussi d'entre eux,
qui a rempli avec plus d'é-
clat, & avec plus de justice,
la place de la Divinité dont
les Rois aussi équitables
que Vous, SIRE, sont
les images vivantes icy-bas;
Vous élévent si fort au des-
sus de la condition ordinaire
des autres hommes que
VOTRE MAJESTE regarde tout ce que le Mon-
de contient de plus grand
beaucoup au dessous d'elle,

minum memoriam optimum & maximum, sum-
 munque illum in terris
 atque ipsi Divinitati pro-
 ximum locum, non nomine-
 tantum & specie, sed re,
 & veritate, egregie tuen-
 tem, inusitata quadam,
 planeque divina mentis
 vis ac prestantia super
 omnem communis homi-
 num fortis & conditionis
 mediocritatem tam altè
 tantoque intervallo extu-
 lerit, ut omnia, quas sunt,
 habenturque in rebus hu-

Ne feroit-ce pas travailler
en vain , ou plutôt avec fo-
lie & temerité , que de vou-
loir chercher quelque chose
qui pût non seulement con-
venir , moins encore être
proportionné , en quelle
maniere que ce soit , à la
vaste Grandeur de VÔTRE
M A J E S T E .

Et que pourroit-on trou-
ver en effet , dans tous les
genres d'écrire , divers , d'as-
sez singulier , ni dans un si
grand nombre de Livres
écrits avant nous , & parmy
nous d'assez élégant , d'assez
rare , & d'assez admirable ,
qui pût se soutenir par son

mānis altissima & summa, longè infra te ipsum posita, intueare ac despiceas: cuius quoſo tandem, non dicam, arrogantia & stultitia, sed temeritatis ac dementia foret, quarere velle aliquid, quod huic tanta celsitudini atque eminentia oblatum, non modo par, sed ulla omnino etiam ex parte conveniens esse posse videatur? Ecquodnam enim reperiri poterit ex omni, penè jam infinita scriptorum varie-

proper merite devant la Majesté d'un grand Roy , à qui tout cede , & qui a rempli toute la Terre du bruit de son nom , & de l'éclat de ses glorieuses actions , ni qui fut digne d'un Prince , à qui le droit & la nature ont donné une puissance Souveraine , qu'il soutient admirablement , par mille qualitez éminentes , de laquelle il ne se sert que pour faire de grandes choses , & pour combler tous les hommes de ses bien-faits ? Qui semble outre cela avoir esté accordé par un singulier bien-fait de la providence ,

tate ac multitudine, tam
 egregium & singulare,
 tam rarum atque exqui-
 situm, tam inusitatum at-
 que admirabile literarum
 aut scriptigenus, quod sa-
 tis dignum, suo ipsis
 merito, jure censeatur
 Majestate illius Regis,
 qui totum propemodum
 orbem terrarum Nomi-
 nis sui rerumque pracla-
 riſſimè gestarum gloria
 impleverit? qui natura
 ac fortune omnibus ex-
 cellentissimis presidiis ac

pour estre l'appuy & le sou-
tien de la Chrestienté , dont
les affaires panchoient fort
du côté de la ruïne.

Je diray de plus, qu'il est
impossible de trouver un
Roy qui s'acquite si digne-
ment des augustes fonctions
de cette premiere dignité
d'entre les hommes, ni dont
les grandes & admirables
manieres de gouverner puis-
sent si véritablement repre-
senter cét empire plein de
justice , de vérité & de cle-
mence , qui doit enfin arri-
ver , & qui est promis depuis
si long-temps aux hommes,
duquel plusieurs doutent

dotibus, ad præclarè agen-
dum, universamque hu-
mani generis societatem,
immortalibus suis Bene-
ficiis complectendam, di-
vinitus ornatus atque in-
structus, inclinatis vehe-
menter ac propemodum
jam collabentibus Chri-
stiani nominis ac populi
rebus singulari quodam
supræma providentia mu-
nere datus atque conces-
sus meritò esse videatur:
qui augustinissimo illo su-
prema inter homines dig-

avec raison ; Si les Siecles
passez ont veu quelque chose
d'approchant chez eux,
& si le Siecle present & ceux
de l'avenir , ramassant tout
ce que l'un a de plus illustre,
avec ce que les autres au-
ront jamais de plus grand,
pourront en imiter la gran-
deur & la conduite.

C'est pourquoy je ne vois
pas que la memoire des
hommes puisse rien fournir
qui ne soit au dessous de
celuy qui seul a non seule-
ment lassé la jaloufie & l'en-
vie de ce siecle , & fait ou-
blier la gloire des Heros qui
ont esté adorez par l'anti-

nitatis ac potestatis mu-
nere ita fungatur, talem-
que in obeundo illo veris-
simi justissimique optimi
imperij speciem humano
generi denuo suscitatam
exhibuerit, qualem mul-
ti, non sine ratione du-
bitant, an ulla unquam
aut prisca aspicerit me-
moria vetustas, aut eo-
rum qui nunc sunt, pre-
sens aspiciat hominum
etas, aut ulla denique
suscitari deinceps aspectu-
ra sit consequentiū seculo-

quité ; Mais encores qui par une grandeur d'ame inouïe , & par une singuliere prudence qui a toujors accompagné les grandes actions , dont son genie seul estoit capable , a passé fort au delà de l'attente & de l'esperance de la Posterité.

Afin donc, SIRE, que la foible bassesse des hommes n'ozât aspirer à cette grandeur , qui vous distingue si fort d'eux , vous avez fermé par tous ces beaux endroits, (non seulement à moy qui suis le moindre de tous, mais encore à ceux qui sont

rum temporumque poste-
 ritas. Quare non sanè
 video, quid sit, quòd ex
 omnium etatum homi-
 numque memoria desu-
 mere quisquam poscit, di-
 gnum eo, qui solus om-
 nem, non sua modo etatis
 emulationem atque invi-
 diam, sed ipsius etiam an-
 tiquitatis gloriam, om-
 nemque adeo totius poste-
 ritatis spem & exspecta-
 tionem, incredibili atque
 inauditâ quadam altitu-
 dine animi, ingenij, Con-
 siliij

& qui feront) les chemins
 qui pouvoient conduire au-
 près de VÔTRE MAJESTE.
 Ca je ne pense pas, SIRE,
 que parmy tous les Gens de
 merite & de science qui ont
 eu l'honneur de dédier leurs
 Ecrits & leurs veilles à VÔ-
 TRE MAJESTE, desquels
 la plus considerable partie
 n'a pû trouver de plus di-
 gne, ni de plus vaste matie-
 re , que dans les glorieuses
 actions que vous fournissez
 tous les jours , comme au-
 tant d'exemples à la Poste-
 rité ; Il s'en trouve un seul
 qui n'avouë librement , que
 lors qu'il a ozé vous offrir
 quelqu'un

filij , virtutisque ac re-
rum gestarum magnitu-
tudine & gloria supera-
vit. Ergo ex hac quidem
parte , ne ad Tuam illam
humana omnia longissimè
superantem ac transcen-
dentem sublimitatem , cu-
jusquam humilitas aspi-
rare audeat , non mihi soli ,
omnium facile minimo ,
sed omnibus pariter , qui-
cumque aut jam sunt ,
aut fuerunt , aut erunt
mortalibus , aditus ad
Tuam Majestatem pe-

ē

quelqu'un de ses ouvrages
il n'avoit pas tant considéré
ce qu'exigeoit de lui la gran-
deur du merite de VÔTRE
MAJESTE, que le zèle &
l'amour respectueux qu'
avoit pour Elle; Et qu'ayan
jugé aussi difficile d'unir so
devoir avec votre rang, qui
est mal-aisé de faire arriver
sa foiblesse au point élevé
de votre gloire, il avoit en
trepris au delà de ce qu'
pouvoit, pour faire une pa-
tie de ce qu'il devoit; Af-
qu'après avoir témoigné
une singuliere passion, qui
pleût à VÔTRE MAJESTE
d'honorer de sa vœüe les tr

ritus omnis interclusus
 est. Neque enim ex om-
 nibus iis doctrina ac sa-
 pientia laude præstantibus
 viris , qui sua scripta
 Majestatis ac nominis
 Tui fulgentissimo splen-
 dore illustrare voluerunt,
 quorum insignis quedam
 est pro Tuis maximis
 plurimisque ornamentis,
 & incredibilis multitudo,
 quenquam fore arbitror,
 qui apertissimè liberrime-
 que confiteatur , se , cum
 suas Tibi lucubrations

vaux qu'il luy offroit ; il eût
raison en même temps d'at-
tendre leur jugement de vô-
tre clemence & de vôtre
douceur , plutôt que de
vostre justice & de vostre
severité , & plus d'estime &
de recompense de louüanges
du côté de sa bonne volon-
té , que du costé du merite
de son present. Mais enfin
la dernière perfection de
vostre vertu , & l'entiere
consommation de vostre
gloire , consiste , SIRE , en
ce que vous avez uni si
étroitement en vostre Per-
sonne , une grande Majesté
avec une grande douceur .

& vigilias offerre ac de-
 dicare fuerit ausus , non
 tam , quid Tua Majes-
 tas postularet , quam quid
 sua erga illam pietas atque
 observantia desideraret ,
 spectasse , neque tam vir-
 tutis ac dignitatis Tua ,
 quam officij sui rationem
 habuisse , potiusque quan-
 tum sua imbecillitas praef-
 tare potuerit , quam quan-
 tum tua fortuna & con-
 ditionis exegerit sublimi-
 tas , & effecisse , & effi-
 ciendum suscepisse , ut ,

ē 3



qu'autant la premiere im-
prime de respect & de
crainte dans l'ame de ceux
qui naturellement sont for-
cez à vous admirer & avoii
du respect pour vous , afi-
que tous les hommes con-
noissent qu'il est dangereu
de s'approcher temeraire
ment des rayons d'une lu-
miere si penetrante , autan
la derniere a de force , pou
raffermir dans les cœurs qu'
vous aiment déja d'inclina-
tion , ce fort attachement
qu'ils ont pour votre Augu
ste Personne , & cette bouil-
lante ardeur pour vostre
service ; Et si l'une donn

cum suas Tua Majestati
 ac nomini dicatas vigi-
 lias respici abs te summo-
 perè atque unicè deside-
 ret , simul tamen etiam
 illud à Te omni quo possit ,
 studio ac diligentia conten-
 dat , ut ad respiciendas eas ,
 non justitia ac severitatis ,
 sed clementiae potius atque
 humanitatis tuae oculos ,
 deflectas , animique potius
 ac voluntatis , quam aut
 facultatis sue , aut ipsius
 etiam oblati munera dignitatis rationem , Tibi

de la terreur & de l'épouvan-
te aux uns; L'autre en échan-
ge fortifie la confiance que
les derniers ont en vostre
clemence, & les oblige de
s'y abandonner entierement
pour vivre en seureté sous
vostre protection . & sous
l'abry salutaire de vostre
Puissance.

L'effet de toutes ces ve-
ritez a esté, SIR E, que ceux
qui ont remarqué en Vous
le parfait ass. mblage de
l'humanité & de la Majesté,
& qui ont veu reluire dans
vostre Air, & sur vostre Vi-
sage, le caractere éclatant
de ces deux grandes vertus,

ducendam existimes. Sed
illa demum summa atque
extrema incōparabilis vir-
tutis & gloria tua perfectio
& consumatio est, quod
summa Majestas cum
summa pariter comitate in
Te ita copulata atque cō-
juncta est, ut, quantum
altera omnium morta-
lium animos in Tui
admirationem veneratio-
nemque impulsos, deter-
ret ac revocat, ne quis ad
tanta claritatis splendo-
rem temere appropinquare
ē s

qui vous font reconnoître
si-tost; pour grande que soit
la foule qui vous environne ; Bien loin de demeurer
éloignez pour considerer
vostre Grandeur de lointainement
(ainsi que l'on fait pour
mieux discerner les choses
élevées , & se contenter
faire des vœux pour son
croissement ; ont jugé
contraire qu'ils devoient
border VÔTRE MAJESTÉ
pour être les proches
moins de sa bonté & de
clemence , & pouvoir faire
des remarques fidèles ,
la beauté de ses actions ,
laisser des monumens i

āudeat, tantum altera in
amorem Tui studiumque
inductos, eosdem invitet
atque alliciat, ut, omni de-
posita formidine, huic tan-
tae benignitati sese quām
liberrimē committant, &
salutaris hujus luminis
amoenissimis radiis quam
fidentissimē sese exponant.

Quibus quidem rebus jam
diu perfectum est, ut iij; qui
pulcherrimam istam dura-
rum maximarum pre-
stantissimarūmque virtu-
tum gravitatis & hu-

mortels , & des gages pu-
blics de leur devoir & de
leur inclination.

Il ne faut donc pas s'é-
tonner , SIRE , si toutes
les Provinces de vostre
Royaume fournissent une
si grande quantité d'esprits
rares , qui travaillent cha-
que jour à développer les
mystères cachez des scien-
ces , & à pousser les Arts jus-
ques à la dernière delica-
tesse , & à leur entière perfe-
ction . C'est là la source &
l'origine de la multitude
des Livres de toutes les
Sciences & de tous les gen-
res d'écrire qu'une foule de

manitatis in Te admirabili quodam arctissimæ necessitudinis vinculo conjunctarum, mutuoque se/ e atque amicissime complectentium societatem, ex ipsa quoque oris vultusque Tui decentissima specie misericordia elucecentem, cognoverunt, non tanum veluti procul subsistendum, dignitatisque & conditionis Tuae aliquid in e longinquo suspiciendam ac tacita quadam animi veneratione prosequendam, verum etiam proprius accedendum, Bonitatisque & Clemenciae tuae pulchritudinem & propinquo intuendam, aperiisque studiis atque judiciis, pro sua qui/ que facultate & copia, complectendam sibi arbitrentur, hinc

Sçavans vous adressent chaque jour. N'est-ce pas le même sujet qui attire de toutes les parties du Monde, un si grand concours d'étrangers, en dessein de plaisir à VÔTRE MAJESTE par quelque fruit util de leur étude, ou par quelque invention rare & subtile de leur genie.

De maniere, SIRE, que jamais le nom d'aucun Roy n'a esté ni si illustre dans le Monde que le Vostre, n'celebré par un consentement si general de tous les Peuples, de tant de manieres, en tant de langages, n'

illa tanta præstantissimorum in-
geniorum per omnes amplissimi;
populosissimique Regni aique Im-
perij tui provincias, in omni scien-
tiarum & Artium varietate
elaboranium copia & ubertas:
Hinc tanta dottiſimorum sapien-
tiſimorumque virorum suas Tibi
lucubrations & vigilias deferen-
tum, in omni scriptorum genere
multitudo: Hinc tantus extero-
rum etiam hominum ad Te con-
currentium, suumque Tibi stu-
dium atque industriam, novo
aliquo raritatis aut solertiae ge-
nere approbare cupientium, nu-
merus aique varietas; ut nullius
unquam nomen Regis, aut il-
lustrius per orbem terrarum, aud-

avec tant d'empressement
& de démonstration, de res-
pect & de bienveillance.

Puisque donc, SIR E, tous
les hommes d'un commun
accord, s'unissent pour im-
mortaliser vostre glorieux
Nom, & pour exprimer di-
gnement toutes les vertus
que vous possédez : Cepen-
dant que toutes les Nations
de la terre se fatiguent par
des empressemens pleins
d'ardeur à publier la gloire
de VÔTRE MAJESTE, &
& que les uns & les autres
se hâtans à l'envy de vous
présenter chacun, selon sa
condition & son pouvoir,

magis, omnium gentium
ac populorum, non modo
literis atque linguis, ve-
rum etiam studiis & offi-
ciis celebratum fuisse vi-
deatur. In hac igitur com-
muni omnium ferè mor-
talium, ad extollendam
ornandamque virtutis ac
nominis Tui laudem, una-
nimo quasi consensu insti-
tuta celebritate ; In hoc
omnium gentium & na-
tionum, illustranda ac ce-
lebranda Tua Maj statis
incredibili atque inaudito

ce qu'ils sçavent, & ce qu'ils peuvent , Contestent par une digne émulation sur qui tombera l'heureux sort d'avoir pû par des expref-
sions plus fortes , & des marques plus illustres , vous donner des preuves plus certaines de son respect & de sa fidelité : Vous ne trou-
verez donc pas mauvais,
SIR E, qu'en faveur du pro-
fond respect & de la parti-
culiere veneration que j'ay
eu toute ma vie pour V O-
T R E M A J E S T E , j'ose
esperer qu'Elle me permet-
tra d'imiter, mais d'une ma-
niere un peu differente ; Ce

motu & ardore; omnibus
 quanta pro sua quisque
 facultate & conditione
 potest, munera certatim
 offerentibus, suumque tibi
 studium & observantiam
 expressiore quodam atque
 illustriore signo probanti-
 bus; non feres, ut spero,
 moleste, LUDOVICE REX
 CHRISTIANISSIME,
 idemque optimè & glo-
 riosissimè meoque in Te
 singulari studio ac pietati
 facile hoc Tua singularis
 permittet concedetque hu-

que fit autrefois un païsan Persan , lequel voyant que Artaxerces Roy de Perse , recevoit de tous ses Sujets des magnifiques présents , comme autant de sermens de leur fidélité , & des gages solennels qui l'assurroient de leur amour & de leur reconnoissance ; Chagrin de ce que sa pauvreté luy ôtoit autant les moyens de rien offrir à son Roy ; que son amour & sa tendresse luy en donnoient de volonté , luy offrit (avec un visage aussi satisfait , que s'il eût beaucoup donné) pour marque de sa reconnoissance ,

manitas, ut, quod olim
faciebat colonus quidam,
qui, cum in amoris gratitudinis symbolum,
Artaxerxem illum Persarum Regem variis donis Regia Majestate dignis, sui certatim afficerent, ipse vero quanquam amoris dives, opum tamen inops, nulla alia re grati animi in Regem benevolentiam potuerat ostendere, ambabus manibus è vicino fonte pusillum aqua exceperat, eamque (quod

un peu d'eau qu'il avoit puisée avec ses deux mains, dans une fontaine voisine; Ce qui parut ridicule sans doute à ceux qui estoient présens.

Tout de même, SIRE maintenant que de toute parts ceux qui excellen dans les Sciences ou dans les Arts, viennent vous offrir, ce qu'ils ont pu tirer de plus rare & de plus recommandable de leurs études & de leurs applications aux Lettres ; Il ne me res plus rien, outre ma bonne volonté, & la respectueuse tendresse que j'ay po-

aliis forte ridiculum vi-
 debatur) hilari liberalique
 vultu, Regi obtulerat, il-
 lud mihi nunc ego, in alio
 quodam & aliquanto dis-
 simili genere vendicem, ut,
 cum omnes quorū opti-
 marum Artium & doctrin-
 arum in studiis versatur
 elaboratque industria, un-
 dique alij aliis plura, no-
 vitatisque aut raritatis
 commendatione prestanti-
 ora Tibi afferant quoti-
 die literarum in omni ge-
 nere monumenta, mihi
 vero,

VÔTRE MAJESTÈ', que
ce petit Livre que je prens
la liberté de luy offrir, ainsi
que quelques gouttes d'eau
tirées de la source aride
de mes foibles connoissan-
ces, plûtoit que des four-
ces fecondes de la Sagesse
divine & humaine; Lequel
vous fera connoître, SIRE,
que si je suis maintenant
dans l'impuissance d'offrir
quelque chose de plus con-
siderable à VÔTRE MA-
JESTÈ', je repare ce defaut
par beaucoup de soumission
& de respect; Et certes,
SIRE, je ne me ferois ja-
mais hazardé à vous pre-
sentat

verō, præter optimi, Tuō-
que Nōmīni, honori glo-
riæ, deditissimi animi stu-
dium ac voluntatem, nihil
omnino relinquatur, ut
chartarceum hoc munus-
culum, velut tenuissimam
aquislam, non ex illis qui-
dem uberrimis divina hu-
manaque sapientia fonti-
bus haustam, sed ex per-
exiguis vuldeque aridis
nostræ tenuitatis rivulis
sumptam, ante Christia-
nissima Tua Majestatis
gloriosissimos pedes effun-

senter si peu de chose , si je
n'avois eu dessein de vous
faire appercevoir , que j'ay
eu plus de passion que
VOTRE MAIESTE
connût par ce moyen le
zele affectionné que j'ay
pour Elle , que je n'ay eu
de presomption de croire ce
petit Ouvrage digne d'Elle.
J'ay voulu de plus persua-
der à **VOSTRE MA-
IESTE** , par son peu de
valeur , que les efforts dont
je suis capable , pour pro-
duire quelque chose , sont
fort inferieurs au profond
respect , & à la fidelité con-
stante que je ~~conserveray~~

dam, tanquam luculentissimum apertissimumque documentum, cum quidem, tenuitatis nostrae in tribuendis conferendisque muneribus, tum vero, devotissima quoque erga Te constantissima que pietatis: cuius quidem etiam eò majora atque evidenter habes indicia quo vel ex ipsa quoque oblati mustici tenuitate & plus in nobis ad Te colendum ac venerandum studij ac voluntatis, & minus, ad

toute ma vie pour Elle : Ce
sont les sincères protesta-
tions que fait avec tout le
respect possible,

SIRE,

A VOTRE MAIESTÉ,

Son très-humble, très-obéissant
& très-fidèle Serviteur.

C. A. RAMPSAY,

id ipsum, quod volumus,
efficiendum, facultatis &
copiae, potes intelligere.





AVIS AU LECTEUR.

JE vous presente icy,
mon cher LECTEUR,
un petit Livre de l'Art
d'écrire fort promptement
& d'une maniere fort abre-
gée ; Lequel j'ay bien voulu
donner au public , non pas
par la consideration de mon
interest propre , ni par l'es-
perance d'acquerir de la re-
putation , mais seulement
pour l'utilité que chacun
en pourra recevoir. Je ne
doute pas que la nouveauté
de son intitulation , n'en-



A V T H O R

L E C T O R I.

E T tibi L E C T O R,
E nostrum de Arte
promptè & compen-
diosè scribendi libellum,
haud spē lucri, aut quæf-
tus, nec nominis alicu-
jus gratia, sed salutis pu-
blica causa, in publicum

i 4

gage beaucoup de personnes à le lire ; Entre lesquels il s'en trouvera quelques-uns d'opinion douteuse, d'autres d'un esprit foible, beaucoup d'un entendement épais & pesant , & la plûpart d'un sentiment malicieux , & méconnoissant, qui par une ignorance effrontée , sans avoir à peine considéré le titre du Livre, blâmeront hardiment, non seulement d'obscurité & de fausseté cét Art qu'ils n'ont jamais connu , & duquel mêmes ils n'ont jamais entendu parler , mais de plus ils assureront temeraire-

emissum ; cuius titulus
 non dubito quin raritate
 sua , quam plurimos alli-
 ciat ad legendum ; inter
 quos non nulli obliqua opi-
 nionis , mente languidi ,
 multi etiam tardi , & ma-
 ligni & in ingenium no-
 strum ingrati accedent , qui
 temeraria sua ignorantia ,
 vix perspecto titulo , ar-
 tem quam nunquam ol-
 facere vel gustare licue-
 rit , non modo obscuritatis
 & falsitatis illico redar-
 guere , sed ne posse quidem

ment qu'il est du tout impossible ; Ces gens-là ressemblent fort à ceux , dans lesquels toutes les lumières de l'ame étant répandues du centre à la circonference , se vident tout-à-fait par leur langue , les personnes d'un tel caractère agiroient beaucoup plus prudemment , en ne méprisant point les ouvrages qu'ils n'entendent pas , & ne condamnant jamais les Auteurs de fausseté ; Et si avant de donner un jugement teméraire & indigne d'un Chrétien , sur des choses inconnues ils prenoient soin d'en

fieri, temerè affirmare, eni-
tentur. Verum enim vero,
hi tales sunt, quibus om-
nis animi virtus effusa à
centro ad circumferen-
tiam in linguam penitus
exhaustur : Consultius
multò facerent hujusmodi
farinae homines, si aliena
hanc intellecta, non illico
pernerent, aut authores
falsitatis accusarent, sed
prius veritatem artis in-
vestigarent, quam de in-
cognitis, nimis temerariū,
ac homini Christiano in-

rechercher & connoître la
vérité ; Car bien loin après
l'avoir connue , d'accuser
les autres d'obscurité , ils
se blâmeroient bien plutôt,
non seulement eux - mê-
mes ; mais encore ils avoue-
roient la faiblesse de leurs
lumières , & condamne-
roient la fausseté de leurs
jugemens : Car je n'écris
rien dans ce petit Traité
de douteux ni de faux ; Mais
au contraire je vous en-
seigne un Art réel & cer-
tain , lequel a été connu,
& même fort pratiqué du
temps de Ciceron. La né-
gligence des hommes l'a

dignum judicium, proferrent; nam re perspecta tanto longè esset, ut obscuritatis, aut falsitatis, alios redarguerent, quin potius se ipsos, seu sui ingenij obscuritatem, inque iudicando falsitatem, accusarent: Etenim non falsam, non mancam, sed veram, ac longa experientia comprobatam pandimus artem, Ciceronis etate, multis probè perspectam, habetenus vero quasi extintam, nunc in pristinam

voit presque laissé oublier,
mais maintenant il reprend
sa premiere beauté dans ce
petit Livre , par la lecture
duquel , vous qui le lirez
avec patience , & beaucoup
d'égalité d'esprit & de bon-
ne foy , vous pourrez ap-
prendre sa Theorie & sa Pra-
tique avec tant de facilité,
qu'à moins que vous ne le
vouliez , il vous sera impos-
sible de l'ignorer. Relisez-
le souvent avec attention,
& ne vous ennuyez point
du travail , qu'il faut reite-
rer plusieurs fois avant que
d'en connoître parfaite-
ment l'usage , lequel j'ay

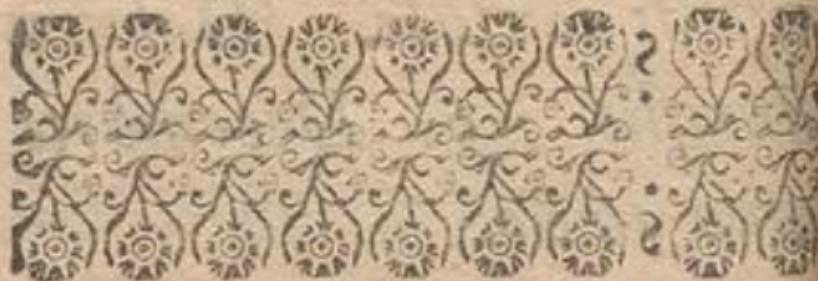
dignitatem restitutam ;
cujus Theoriam & pra-
xim, Tu, qui aquâ mente
ad legendum venis (nisi
velis) ex lectura huius
compendioli ignorare non
potes : lege & relege cum
tranquilla mentis atten-
tione, nec te pœnitentia la-
boris in exercendo pra-
cticam , quam tibi de-
cripsi nus nam fabrican-
do nos ipsi fabri facti
sumus in hac arte , non
lectura sola. Vale , at-
que equi bonique labores.

tâché de vous décrire aussi intelligiblement qu'il m'a été possible, car ce n'est qu'en travaillant souvent que je suis devenu raisonnablement bon ouvrier en cet Att. Cependant, mon cher LECTEUR, prenez en bonne part ce petit travail que je vous offre, & le recevez, s'il vous plaît, comme une marque de ma bonne volonté, & du désir que j'ay de vous plaire.

65

*nostros consule. Dabam
Parisis 9. Decembris
anno 1680.*





CHAPITRE I.

DE L'ALPHABET Tacheographique.



OMME l'Alphabet est le fondement de toutes les Langues , & de toutes les manieres d'écrire , sur lequel tout le reste roule. Il est donc necessaire d'apprendre parfaitement les caracteres de l'Alphabet Tacheographique

Tachneographia.

X



Tab. N. 2

a ^	bb i	cb q	db ?	fb r	gb 7	hb r	lb 4	mb \	nb -	pb q	qb q	rb 7	sb p	tb 1
b 1	bc j	cc c	dc z	fc e	gc 7	hc 2	lc 4	mc \	nc -	pc \	qc q	rc n	sc \	tc n
c o	bd b	cd s	dd o	fd 5	gd 3	hd 3	ld 5	md \	nd -	pd \	qd q	rd n	sd \	td n
d ,	bf t	cf q	df z	ff r	gf 7	hf r	lf 4	mf \	nf -	pf \	qf q	rf n	sf \	tf r
e e	bg +	ch u	dg z	fg f	gh r	hg q	lg v	mg \	ng -	pg \	og q	rg n	sg \	tg r
f r	bh h	cl w	dh z	fh f	gl 7	hl \	lh s	mh \	nh -	ph \	qh a	rh r	sh h	th r
g 7	bl l	cm a	dl z	fl g	gm 7	hm \	lm a	ml \	ny -	pl \	ql q	rl n	sl b	tl n
h o	bm l	cn c	dm z	fm c	gn 2	hn \	ln v	mm \	nl -	pm \	qm q	r m n	sme	tm n
i 1	bn L	cp \	dn 2	fn c	gp z	hp \	lp v	mn \	nm -	pn -	qn q	rn r	sn c	tn r
l v	bp b	cq q	dp z	fp g	gq 7	hq q	lq q	mp \	nn -	pp -	qp q	rp r	sp \	tp r
m \	bq h	cr r	dq z	fq g	gr 7	hr r	lr v	mq \	np -	pq -	qq q	rq n	sq \	tq n
n -	br t	cs p	dr z	fr F	gs p	hs p	ls v	mr \	nq -	pr -	qr q	rr r	sr p	tr r
o o	bs t	ct v	ds z	fs F	gt z	ht \	lt v	ms \	nr -	ps -	qs q	rs r	st e	ts r
p \	bt v	cex s	dt z	ft c	gg 7	ll v	mt v	ns \	nt -	pt -	qt q	rt r	ss p	tt /
q \	bz z	cz z	dv v	fz E				nv \	pv -				tv n	
r r				dj z									str er	
s p														
t /														
u v														
s 2														

Tab. Num : 3.

fig. 1	fig. 2	fig. 3	fig. 4	fig. 5
1^	1^	1^	1^	1^

Tab. 4.

ai a	fig. 1. Laquay \u00e9
au .	fig. 2. Aujourd'hui \u00e7
ei u	fig. 3. Pleindre \u00e7
eu :	fig. 4. Le feu \u00e7
oi .	fig. 5. Froid F.
ou :	fig. 6. Jour \u00e7
ui ..	fig. 7. Bruit \u00e7

Tab. 5.

auu u	fig. 1. Aoust \u00e7
eau b	fig. 2. Chapeau \u00e7
ieu d	fig. 3. Dieu \u00e7
oei g	fig. 4. Oeil \u00e7
oeu \u00e7	fig. 5. Coeur \u00e7
oie \u00e7	fig. 6. Auroient \u00e7
oue m	fig. 7. Adouer \u00e7
oua \u00e7	fig. 8. Touaille \u00e7
oui \u00e7	fig. 9. Mouiller \u00e7
eoia	fig. 10. Mangeoit \u00e7
uein	fig. 11. Dieu vueille \u00e7
eue z	fig. 12. Veille \u00e7
ueu \u00e7	fig. 13. Tempestueux \u00e7

Tab. 6.

Con d	fig. 1. Conjoindre \u00e7
Contre b	fig. 2. Contredire \u00e7
De \u00e7	fig. 3. Desarmer \u00e7
Dis \u00e7	fig. 4. Disjoindre \u00e7
En \u00e7	fig. 5. Enfermer \u00e7
Entre \u00e7	fig. 6. Entrecouler \u00e7
In \u00e7	fig. 7. Insidet \u00e7
Par \u00e7	fig. 8. Pardonnement \u00e7
Pre \u00e7	fig. 9. Preferer \u00e7
Re \u00e7	fig. 10. Remettre \u00e7
Sous \u00e7	fig. 11. Souscrire \u00e7
Sur \u00e7	fig. 12. Surfaire \u00e7
Trans >	fig. 13. Transmettre \u00e7

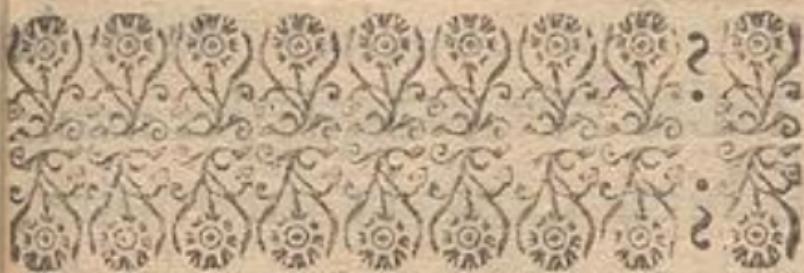
fig. 9.
Pas un \u00e7
fig. 10.
Maniere \u00e7
fig. 11.
Qui est \u00e7



۱

سید علی شریعت

پ



CAPVT I.

D E

ALPHABETO
TACHEOGRAPHICO.

 *V M Alphabetum, sit cuiusvis lingua,
ac scripti fundamentum,
super quod reliqua adserantur; necesse est, ut*

A

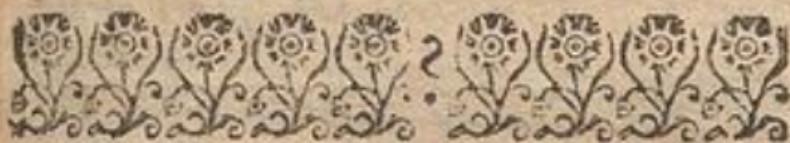
qui sont couchez dans la Table N° I. & de les avoir si bien dans la memoire, qu'on puisse outre cela les former avec la même justesse qu'ils le font dans l'impression ; & quoy que ce soit une chose fort facile, parce que cesdits caracteres se forment par de simples petites lignes , ce qui les rend plus aisez que les caracteres vulgaires François qui sont composez de deux, & quelquefois de trois petites lignes ; Neantmoins il est belloin d'user de quelque industrie pour les écrire , laquelle consiste à ne

characteres Alphabeti
Tacheographicici in Tabu-
la N° I. expressi, probè
perdiscantur, ac ita firmi-
ter animo infigantur, ut,
ideam illorum, quilibet
sibi absque intuitu facile
in mentem revocare, atq;
juxta typum exarare pos-
sit : Quod quamvis per
facile factu ; siquidem hi
characteres, (ex simplici-
bus liniolis constantes,) longè
faciliores sunt cha-
racteribus gallicis vulga-
ribus, ex duabus vel tri-

se point presser dans les commencemens. L'usage seul apprend assez cette promptitude qu'il est nécessaire d'avoir en les formant , il faut outre cela user de precaution , & employer toute l'industrie possible, pour que les caractères que l'on formera imitent parfaitement ceux des originaux imprimez, & s'appliquer soigneusement à la pratique de cette maniere de caractères , afin que leur usage devienne aussi familier que celuy des lettres ordinaires.

Nottez que la lettre q,

dans ce nouveau caractère,
vaut autant que, qu, & signifie toujours, qu.



CHAPITRE II.

Des Consonantes doubles & triples.

LES Consonantes dou-
bles & triples ne sont
autre chose que les cara-
ctères qui sont imprimez
separément dans la pre-
miere Table, lesquels sont
formez conjointement dans
la seconde.

Pour

bus non nunquam liniolis
conflat is; attamen opus est
industriâ ad hanc illorum
descriptionem, in qua om-
nis ab initio vitanda est
celeritas (qua solo saltem
usu acquiritur) ac sola
adhibenda diligentia, ut
omnia recte, & quasi ad
amusim exemplariū ex-
pressorum, describantur;
donec tandem, iteratis vi-
cibus, tam prompta & fa-
cili evadat descriptio, ac
si literis vulgaribus scri-
bendum esset.

Nota.

Nota, characterem litera, q, semper significare quib.



C A P V T I I.

De Consonantibus dupli-
cibus ac triplicibus.

Consonantes duplices,
ac triplices, nihil aliud sunt quam characteres in prima Tabula separatim expressi, in hac secunda, conjunctim exarati.

Pour former donc les Consonantes doubles & triples, il faut prendre garde que la seconde consonante soit ajoutée immédiatement à la fin de la première : Par exemple , pour écrire (bl.) il faut premièrement former le caractère de la Lettre b , qui est représenté dans la Table Nⁱ. puis y joindre celuy de la Lettre l , qui se trouve dans la même Table ; en sorte qu'un seul trait de plume , d'une simple petite ligne produise un seul caractère , duquel la figure est marquée dans la Table

In efformandis igitur
Consonantibus duplicibus
Et triplicibus, diligenter
advertisendum est, ut se-
cunda seu sequens conse-
nans, immediate fini pri-
mae consonantis adjunga-
tur: exempli gr. si scriben-
dum foret (bl) characteri
literæ b, juxta typum Tabu-
lae N°. I. seorsim fo-
mato, jungitur character
literæ l, ejusdem Tabulae,
ita strictè, ut, uno tractu
penna, unus saltus, Et ex
una liniola constans cha-

N^o 2. par la double consonante bl. cette même règle servira pour toutes les consonantes doubles, lesquelles vous trouverez Tacheographiquement décrites dans ladite Table.

L'usage des consonantes triples est différent : Par exemple, si quelqu'un veut écrire (str) il faut premièrement, comme j'ay dit cy-dessus, former le caractère de la Lettre s, puis tirer de la racine dudit caractère, le caractère de la Lettre t, auquel il faut joindre celuy de la Lettre r, lesquels caractères unis

racter, producatur, cuius figuram tibi in Tabula N°. 2. duplex consonans (bl) monstrabit: Et ad hunc modum cum reliquis consonantibus duplicitus procedendum est, quarum omnium Tacheographicam descriptionem indicta Tabula reperies.

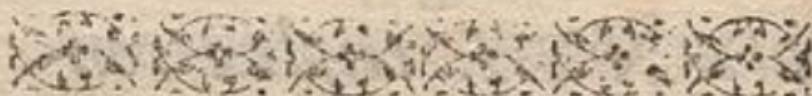
Haud alia est ratio consonantium triplicium: exempli grati si quis scribere velit (str) scribatur ut antea dictum, character literæ s, tum è radice dicti characteris, ducatur character literæ t, huic jungatur character literæ r, qui conjunctim, unum talem constituunt characterem, qualem tibi in Ta-

ensemble , composent ce-
luy de la triple consonan-
te , dont vous trouverez le
semblable dans la Table
N° 2.

Notez que les consonan-
tes doubles , qui sont de la
même nature , comme bb,
cc, dd, ff, gg, ll, mm, nn,
pp, qq, rr, ss, tt, sont com-
prises sous leur simple &
unique caractère ; Par exem-
ple pour bb , il faut seule-
ment écrire le caractère du
b, simple , lequel vaudra
pour les deux , & ainsi de
toutes les autres cy-dessus
notées ; Voyez sur cela la
Table N° 2.

bula N°. 2. triplex consonans (str) ostendet.

Nota, consonantes duplices quæ unius ejusdemque sunt naturæ, uti *bb*, *cc*, *dd*, *ff*, *gg*, *ll*, *mm*, *nn*, *pp*, *qq*, *rr*, *ss*, *tt*, saltem simplici suo charactere efformari; exempli gr. pro *bb*, scribatur simplicis *b*, character, quod idem de reliquis intelligendum, uti in Tabula N°. 2. videre licet.



CHAPITRE III.

Des Voyelles.

LES Voyelles simples sont a, e, i, o, u & y, desquelles i, & u, deviennent consonnes, lors qu'elles sont suivies d'une autre voyelle dans la même syllabe. Notez cependant que dans cet Art nous-nous servons toujours de la voyelle i, à la place de l'y, jamais ces cinq voyelles lors qu'elles se trouvent au commencement, au milieu,



CAPVT III.

De Vocalibus.

Vocales simplices sunt
a, e, i, o, u & y, (ex
quibus i, & u, sunt con-
sonantes sequente alia vo-
cali in eadem syllaba) loco
vero y, utimur semper in
bac Arte vocali i.

Et ha quinque vocales,
nec in principio, nec in
medio vel fine vocis ali-

B 5

ou à la fin d'un mot ne se doivent écrire avec leur propre caractère, si ce n'est lors que dans ces sortes d'endroits deux desdites voyelles se trouvent jointes ensemble ; Voyez sur ce sujet le Chap. 4. suivant, mais elles ont un lieu fixe & déterminé, lors qu'on les ajoute aux autres caractères, qui les fait reconnoître ; ce qui paroît fort clairement dans la Table N° 3. dans laquelle j'ay mis le lieu déterminé que chaque voyelle doit occuper auprès de chaque consonante ; Ce qui paroîtra encore plus

cujus, unquam proprio
suo charactere scribuntur,
nisi, vel in principio, aut
medio, aut fine, nominis
seu verbi, due vocales
concurrant, (de quo caput
4. videndum,) sed cog-
noscuntur ex positione loci
certi, seu determinati,
dum aliis characteribus
adduntur, uti ex Tabula
N° 3. luculenter apparet
in qua cuiuslibet vocalis
locum, quem in qualibet
consonante sibi vendicat,
ob oculos posuimus, & in

à la consonante , B , ce qu'ayant veu vous mettrez à la place de ladite voyelle a , le caractere de la consonante , s , lequel parce qu'il occupe la place de la susdite voyelle , vous marque que la voyelle obinise doit être un , a , d'où il résulte le mot (bas) que vous trouverez écrit Tacheographiquement dans la Table N° 3. fig. 1.

De même si le caractere de la Lettre , s , ajouté au caractere de la même lettre que cy-dessus , estoit mis à la place de la voyelle , e , il feroit connoître que la

Si verò idem character literæ (s) eidem characteri (b) junctus, occuparet locum vocalis (i,) vocabulum illud legeretur (bis) si vero occuparet locum vocalis o, legeretur (bas) si tandem occuparet locum vocalis u, legeretur (bus) vide in Tab. N° 3. fig. 3, 4, 5, & sic de reliquis consonantium characteribus, tam rectam, quam planam, vel jacentem habentibus figuram intelligendum est. Ex. gr. si scri-
bendum

jonction des voyelles avec les voyelles ; Voyez sur ce sujet le Chapitre 4. & la Table N° 3. dans lesquels tout cela y est demontré par des exemples.

EXERCICES

CHAPITRE IV.

De l'usage de la position des Voyelles.

Vous voyez dans cette Table N° 3. que les voyelles ont des lieux fixes & determinez ; & toutefois comme j'ay dit, jamais elles

calibus, qua de re videa-
tur cap. 4. & Tabula
N° 3. ubi bac omnia exem-
plis explicantur.



CAP V T IV.

De usu positionis Vo-
calium.

IN hac Tabula N° 3.
vides, vocales certa &
determinata quedam lo-
ca habere, que tamen nun-
quam, ut diximus, scri-

ne s'écrivent , parce que la confone suivante , occupant toujours le lieu déterminé , que la voyelle dévoit avoir auprés du caractère precedent , elle indique par ce moyen quelle est la voyelle obmise , comme je demontreray cy-après .

Vous notterez pourtant que si vous voulez laisser quelque intervalle entre deux mots , il faudra marquer la voyelle par son propre caractère , ou par un point , par lequel on exprime souvent les voyelles ; Par exemple , si un mot fi-

buntur, cum semper se-
quens consonans illarum
determinatum locum oc-
cupet, è cuius positione,
vocalis omissa, cognosci-
tur, ut in sequentibus de-
monstrabimus.

Primum omnium igi-
tur hac loca, qua in qua-
libet consonante, qualibet
vocalis occupat, ita fir-
miter memoriae sunt im-
primenda, ut absque ulla
prævia pensatione cha-
racter consonantis voca-
lem immediate sequentis,

nit par une voyelle, il faudra mettre un point auprés de la consonne qui precede dans la place determinée, que ladite voyelle doit avoir ; puis après l'espace que vous voudrez laisser entre les deux mots, commencer le mot suivant par le caractere de la lettre par laquelle il commence, soit consonne ou voyelle.

Avant donc que proceder à la pratique de toutes ces choses, il faut que chacun s'imprime fortement dans la memoire le lieu que chaque voyelle doit occuper autour de chaque

è vestigio in locum vocalis omissa, transferri queat. Exempli gr. si scribere velis vocabulum (bas) primum scribatur character literæ b, ad normam Tabula N° 1. tum inspiciatur locus quem vocalis a, consonanti b juncta, in Tabula vocalium N° 3. occupat; quo perspecto, illico character literæ s, transferatur in locum vocalis a, qui, quoniam locum vocalis a occupat, denotat, vocalem omissam

consonante , afin que sans
estre obligé de r'appeler sa
memoire , & par un même
mouvement de la plume ,
le caractere de la consonne
qui suit immédiatement
la voyelle , soit placé au
lieu où devoit estre ladite
voyelle qui doit estre ob-
mise ; Par exemple , si vous
voulez écrire ce mot (bas)
il faudra premièrement
écrire le caractere de la
Lettre B , comme vous le
verrez écrit dans la Table
N° 1. puis regarder dans
la Table des voyelles N° 3.
le lieu que la voyelle , a , oc-
cupe lors qu'elle est jointe

esse, a; unde vocabulum
hoc legitur (bas) quod in
Tabula N° 3. fig. 1. ta-
cheographicè descriptum
exhibit.

Pari modo; si character
literæ (s) junctus eidem
characteri literæ b, occu-
paret locum vocalis e, illi-
co ex situ characteris lite-
rae s, cognosceretur, voca-
lem omissam esse (e) unde
hoc ipsum vocabulum le-
geretur (bes) quod tibi in
Tabula N° 3. figura 2.
monstrabit.

à la consonante , B , ce qu'ayant veu vous mettrez à la place de ladite voyelle a , le caractere de la consonante , s , lequel parce qu'il occupe la place de la susdite voyelle , vous marque que la voyelle obinise doit être un , a , d'où il résulte le mot (bas) que vous trouverez écrit Tacheographiquement dans la Table N° 3. fig. 1.

De même si le caractere de la Lettre , s , ajouté au caractere de la même lettre que cy-dessus , estoit mis à la place de la voyelle , e , il feroit connoître que la

Si vero idem character literæ(s) eidem characteri (b) junctus, occuparet locum vocalis (i,) vocabulum illud legeretur (bis) si vero occuparet locum vocalis o, legeretur (bas) si tandem occuparet locum vocalis u, legeretur (bus) vide in Tab. N° 3. fig. 3, 4, 5, & sic de reliquis consonantium characteribus, tam rectam, quam planam, vel jacentem habentibus figuram intelligendum est. Ex. gr. si scri-
bendam

voyelle obmise doit estre un, e, d'où il s'ensuit qu'on devroit lire (bes) comme il appert dans la Table N° 3. fig. 2.

Si le même caractère de la Lettre, s, occupoit la place de la voyelle, i, on liroit (bi;) ou celle de la voyelle, o, on devroit lire (bos) ou enfin celle de la voyelle, u, on liroit (bus) & ainsi de tous les autres caractères des consonantes. Par exemple, s'il falloit écrire (par) écrivez premierement le caractère de la lettre, p, en la même forme qu'il est dans la Table N° 1. & à la place

bendum esset (par) primò
scribatur character literæ
p, ad exemplar Tabula
N° 1. inque locum a, po-
natur character literæ r,
vide in Tab. N° 3. fig. 8.

Simili modo si scribere
velis (non) scribe chara-
cterem literæ n, & in locū
vocalis o, pone characterē
cōsonantis subsequentis n,
vide in Tab. N° 3. fig. 7.

Quando vox in voca-
lem desinit, vocalis illa
omittitur, ponendo saltem
in locum vocalis punctum.

place de l'a , mettez le caractère de la Lettre,r. Voyez dans la Table N° 3. fig. 8.

Semblablement , si vous vous voulez écrire (non) écrivez le caractère de la Lettre n , & à la place de la voyelle o , mettez le caractère de la consonne suivante n. Voyez dans la Table N° 3. fig. 7.

Lorsque le mot finit par une voyelle , cette voyelle ne s'exprime point par son propre caractère , mais on met seulement à la place où elle devoit estre , un point. Par exemple , pour écrire (je) il faut première-

ex. gr. si scribendum esset
(je) primum scribatur
character consonantis j,
Et in locum vocalis e, po-
natur punctum, vide in
Tab. N° 3. fig. 6. quod
tamen de istis solummodo
vocibus, vel verbis, intel-
ligendum est, quæ finem
orationi imponunt.

Si verbum, vel vocem
aliquam; vocalis inchoat,
Et antecedens verbum vel
nomen in consonantem de-
finat, character vocalis
istius omittendus est, Et

ment former le caractere de la voyelle i , qui est devenuë consone , & mettre un point dans la place où devoit étre la voyelle,e. Voyez dans la Table N° 3. fig. 6. cette regle pourtant ne doit éstre suivie que dans les mots ou verbes seulement, auxquels finit le sens de quelque chose , ou bien comme j'ay dit cy-dessus, lors qu'on veut laisser de l'intervale entre les mots.

Si un verbe ou un mot commence par une voyelle, & que le verbe ou le mot precedent finisse par une consone , il ne faut point

in locum ejus ponendus
character consonantis vo-
calem immediatè sequen-
tis ex. gr. si scribendum
foret (pas un) primò scri-
batur character literæ p,
ut antea monstravimus,
inque locum vocalis a, po-
natur character cōsonan-
tis, s, huic verò apponatur
character cōsonantis n, qui
locum vocalis u, occupet.
Vide in Tab. N° 3. fig. 9.

Si duæ vocales (qua-
nullum constituunt diph-
tongum,) in principio, vel

marquer la voyelle, mais il faut mettre en son lieu le caractere de la consonante qui la suit immediatement. Par exemple , s'il falloit écrire (pas un) il faudroit premierement poser le caractere de la lettre p , comme nous avons enseigné cy-devant , & à la place de la voyelle a , mettre le caractere de la consonante , s , auquel il faudroit joindre celuy de la consonante , n , lequel occuperoit la place de la voyelle , u , & feroit connoître que l'u , a esté obmis. Voyez la Table N° 3 . fig. 9 .

medio aut fine cuiusdam
vocis concurrant; prima
scribatur, altera verò o-
mittatur, inque locum, ius-
ponatur character conson-
tantis subsequentis, è cu-
jus positione vocalis omis-
sa cognoscitur uti ex voca-
bulo (maniere) in Tabula
N° 3. fig. 10. tacheographi-
cè descripto clare apparet.

Si verò verbum vel
vocem aliquam à vocali
incipientem, aliud quod-
dam nomen vel verbum
in vocalem desinens, ante-

Mais si vous vouliez separer ces deux mots il faudroit seulement joindre les deux carac̄teres du p, & de l's, de la maniere que je viens de dire dans le precedent article, puis pour écrire (un) il faudroit écrire le caractere de la consone, u, & luy ajouter celuy de, n.

Si deux voyelles qui ne constituent aucune diphongue se rencontrent au commencement au milieu ou à la fin d'un mot, il faut seulement écrire la premiere & obmettre la seconde, en la place de laquelle il faut mettre le caractere de

sedat; vocalis verbi vel nominis antecedētis omit-tenda est, inque locum ejus ponendus character vocalis verbi sequentis exempl.gr. si scribere velis (qui est) primō scribatur character literæ, q, qui, ut antea diximus, semper, qu, significat, tum in locum vocalis, i, ponatur character vocalis sequen-tis verbi scilicet, e, huic jungatur character dupli-cis consonantis, st. Vide in Tab. N 3.fig.II.

la consonne qui suit , par la position de laquelle on connoîtra quelle voyelle a été obmise ; Ce qui est clairement enseigné à la Table N° 3. figure 10. par le vocable (maniere) dans laquelle vous le trouverez tacheographiquement écrit.

Si un verbe ou un mot dont la premiere lettre est une voyelle, est precedé par un verbe, ou un mot, dont la dernière lettre soit aussi une voyelle, il faut obmettre la voyelle du verbe , ou mot qui precede , & mettre en la place de ladite voyelle

le caractère deux de la voyelle du verbe ou mot suivant. Par exemple, pour écrire (qui est) il faut premierement former le caractère de la consonante q, lequel comme j'ay dit auparavant signifie toujours, qui, puis en la place de la voyelle i, il faut mettre le caractère de la voyelle du verbe qui suit, sçavoir, e, & luy ajouter immédiatement le caractère de la double consonante, st. Voyez la Table N° 3. fig. II.



CHAPITRE V.

Des Diphongues.

LES Diphongues de la Langue Françoise sont ai, *ou* ay, au, ei, ou, oi, ui, lesquelles se doivent toujors exprimer, soit dans le commencement, le milieu, ou la fin d'un mot, par certaines lignes , ou petites marques , comme on peut voir dans la Table N° 4. Par exemple , pour écrire ce mot (aujourd'huy) dans lequel se rencontrent, com-

?

C A P V T V.

De Diphthongis.

Diphthongi linguae Gallicae sunt ai, vel ay, au, ei, eu, ou, oi, ui. Et haec semper, tam in principio, quam medio, vel fine, alicujus vocis, certis signis seu notulis (in Tabula N° 4. depictis) exprimuntur. Exempli gratia si scribendum foret vocabulum (*aujourd'hui*) in



me vous voyez, trois diphongues différentes, sçavoir au, ou, & uy, il faut premierement former la petite marque de la diphongue, au, suivant l'exemple qui en est donné dans la Table N° 4.. à laquelle il faut ajouter le caractère de la consonante, i., suivi immédiatement de la marque du diphongue, ou, & de la fin de ladite marque, il faut tirer le triple caractère des triples consonantes (rdh) auquel il faut joindre le signe ou marque du diphongue, uy. Voyez la Tab. N° 4. fig. 2. dans laquelle vous

quo, tres ut vides differentes diphthongi, reperiuntur, nempe au, ou, ɛ uy. Primum scribatur oportet, notula diphthongi, au, ad exemplar Tabula N° 4. huic addatur character consonantis i, quem sequatur signum diphthongi ou, hoc vero, character triplicis consonantis (rdh) cui tandem apponatur signum diphthongi uy, seu ui. Vide figur. 2. Tabul. N° 4. in qua hoc vocabulum ta-

trouverez ce même mot écrit tacheographiquement.

Les diphongues ai & ay se marquent par un seul & même signe ; ensorte que si quelqu'un veut écrire le mot de (laquay) il faut qu'il écrive premierement le caractere de la lettre l, comme il est marqué dans la Table N° 1. & qu'il mette à la place de la voyelle a , le caractere de la consonante q , lequel comme j'ay averti dans le chapitre premier , signifie toujours qu , auquel caractere de la consonante q , doit estre ajouté le signe de la diphongue ai , comme

cheographicè transcriptum reperies.

Diphongi ai, ε̄ ay, uno eodemque exprimuntur signo quamobrem si quis scribere velit vocabulum (laquay) scribat ut antea dictum, characterem literæ l, ad exemplar Tabula N° 1. tum in locum vocalis a, ponat characterem consonantis, q, qui ut in capite 1. diximus, semper qu, significat, huic addatur signum diphongi ay,

il est formé dans la Table N° 4. fig. 1. Cet exemple suffit pour vous faire connoître que tous les mots dans lesquels cette diphthongue se rencontre, doivent être écrits comme je viens de dire nonobstant toute diaresis.

Pareillement le mot (pleindre) se doit écrire comme il s'ensuit ; Il faut premierement poser le caractère de la double consonante pl, selon l'exemple de la Table N° 2. & luy ajouter le signe de la diphthongue ei, auquel il faut joindre le caractère de la triple consonante, ndr, & à la pla-

in Tab. N. 4. expressum.

Vide in Tab N° 4. fig. 1.

Et ad hunc modum omnia reliqua vocabula in quibus hæc diphthongus occurrit, (etiam antecedente diaresi) scribenda sunt.

Simili modo, si scribendum esset [pleindre] primum scribatur character duplicitis consonantis pl, ad exemplar Tabul. N° 2. huic addatur signum diphthongi ei, cui apponatur character triplicis consonantis, ndr, ♂ in lo-

ce de la voyelle, e, qui finit le mot , il faut mettre un poinct, comme l'on peut voir dans la Table N° 4.

fig. 3. Que si le mot suivant commençoit par une consonante , il ne faudroit pas mettre de poinct , mais il faut mettre en sa place le caractere de la consonne qui commence le mot suivant : Par exemple , pour écrire (le feu) il faut premierement former le caractere de la lettre l , puis mettre à la place de la voyelle, e, le caractere de la consonante f , & lui ajouter le signe ou marque de la

cum vocalis e, ponatur
punctum ut in fig. 3. Tab.

N° 4. videre licet, quod
tamen punctum, si aliud
aliquod vocabulum (à
consonante incipiens,) se-
queretur, omittendum est,
inque locum ejus ponendus
character consonantis vo-
cabulum subsequens, in-
choantis; Ex. gr. si quis
scribere velit (*le feu,*) scri-
bat primum characterem
literæ l, & in locum vo-
calis e, ponat characterem
consonantis f, huic

diphthongue eu. Voyez la Table N° 4. fig. 4. dans laquelle vous trouverez ces deux mots écrits tacheographiquement , & afin que vous ne manquiez pas d'exemples si vous voulez écrire le mot de (froid) formez premierement le caractere de la double consonante (fr) ajoutez-y le signe de la diphthongue qi , & joignez à ce dernier, le caractere de la consonante d. Voyez la Table N° 4. fig.5.

vero adjiciat signū diph-
tongi eu. Vide in Tab.
N° 4. fig. 4. in qua hæc
duo vocabula tacheogra-
phicè conjunctim exarata
invenies.

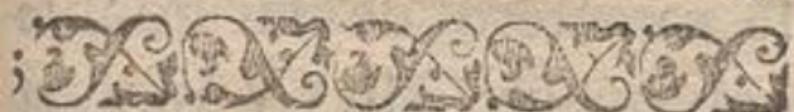
Tandem si scribere ve-
lis vocabulum (froid) pri-
mum, scribatur chara-
cter duplicitis consonantis,
fr, cui addatur signum
diphongi oi, atque huic
denique character consonantis d. Vide in Tab.
N° 4 fig. 5.



CHAPITRE VI.

Des Triphongues.

LES Triphongues de la Langue Françoise sont aou, eau, eoi, eue, ieu, oei, oeu, oie, oua, oue, oui, uei, ueu, lesquelles ainsi que les diphongues, sont dépeints dans la Tab. N° 5. Par exemple, si vous voulez écrire ce mot (Aouft) formez premierement le caractère de la triphongue, aou, comme vous le trouverez dans ladi-
te Table N° 5. & ajoutez-y
le



CAPVT VI.

De Triphtongis.

Triphtongi linguae Gallicæ sunt aou, eau, eoi, eue, ieu, oei, oeu, oie, oua, oue, oui, uei, ueu. Et ha omnes aque ac diphthongi certis quibusdam characteribus (in Tabula N° 5. depictis,) tam in principio quam medio vel fine alicujus vocis, exprimuntur: Ex.

D

le caractere de la double consonante , st. Voyez la description tacheographique de ce mot dans la Table N° 5. fig.1.

Pour le mot (chapeau) il faut premierement former le caractere de la double consonante , ch , & mettre à la place de la voyelle a, le caractere de la consonante , p , puis luy ajouter celuy de la triptongue eau. Voyez la même Table N° 5. fig.2.

Si vous voulez écrire ce mot (Dieu ,) formez premierement le caractere , D, & luy ajoutez le caractere de

gr. si scribere velis vocabulum (*Aoust*) scribatur primis character triphongi *aou*, secundum exemplar Tab. N° 5. cui addatur character duplicitis consonantis *st*, Vide hujus vocabuli tacheographiam descriptionem in Tabul. N° 5. fig. 1.

Si scribere velis vocabulum (*chapeau*) scribatur character duplicitis consonantis *ch*; & in locum vocalis *a*, ponatur character consonantis *p*, huic addatur character Triphongi *eau*. Videatur in Tab. N° 5. fig. 2.

la triphongue, ieu. Voyez sur cela la Table N° 5. fig 3.

Pour écrire (œil) formez le caractère de la triphongue, oei , auquel vous ajouterez celuy de la lettre l, Voyez la Table N° 5. fig. 4.

Pour écrire (cœur) formez le caractère de la lettre, c, ajoutez-y celuy de la triphongue, œu, & à ce dernier le caractère de la consonante, r. Voyez la Table N° 5. fig 5.

Si vous voulez écrire le verbe (auroient) posez premierement le caractère de la diphtongue, au , ajoutez-y celuy de la consonante, r,

Si scribere velis vocabulum (Dieu) scribe characterem consonantis D. eique appone characterem triphongi, ieu. Videatur in Tab. N° 5 fig. 3.

Si scribere velis (œil) scribatur primum character triphongi oei, cui addatur character literæ l. Vide in Tab. N° 5 fig. 4.

Si scribere velis (œur) scribatur primum character literæ e. cui addatur character triphongi, oeu, huic autem character consonantis r. Vide in Tabula N° 5. fig 5.

Si scribere velis verbum (au-toient) scribe primum characterem diphongi au, eique adde characterem consonantis r, huic

& joignez à celuy-cy celuy de la triptongue, oie, suivi immédiatement du caractère de la double consonante, nt. Voyez la Table N° 5. fig. 6.

Pareillement pour exprimer le verbe (advouer) il faut premierement écrire le caractère de la voyelle, a, auquel il faut ajouter celuy de la double consonante, du, & luy joindre celuy de la triptongue, oue, qui doit estre suivi du caractère de la consonante, r, vous en verrez un exemple dans la Table N° 5. fig. 7.

Nottez que le caractère

autem characterem triphongi, oie, quem sequatur character duplicitis consonantis, nt. Videatur in Tab. N° 5. fig. 6.

Si scribere velis verbum (advouer) primum scribatur character vocalis a, cui immediate jungatur character duplicitis consonantis dv, huic vero addatur character triphongi, oue, quem denique sequatur character consonantis, r, videatur in Tabela N° 5. fig. 7.

de la voyelle a , par laquelle le verbe cy-dessus a commencé doit estre obmis toutes les fois que le verbe ou le mot precedent finira par une consonante , & qu'il faut mettre en sa place (comme j'ay déjà dit fort souvent) le caractere de la consonante qui suit , sc:avoir d, horsmis quand vous voulez separer les mots.

Si vous voulez écrire ce mot (touaille) au milieu duquel se rencontrent quatre voyelles , formez le caractere de la consonante, r , & luy ajoutez le caractere de la triphongue, oua , puis

Nota, character vocalis a, qui hoc ipsum verbum inchoat, omittendus est, si verbum antecedens in consonantem desinat, & in locum ejus (ut sapienter diximus) ponendus character consonantis subsequenter d.

Si scribere velis vocabulum (touaille) in cuius medio, quatuor ut vides concurrunt vocales, primum effirmetur character consonantis t, huic additur character triphthongi,

vous tirerez immédiatement après celuy-cy le caractère de la voyelle, i, auquel vous joindrez celuy de la double consonante ll, mettant ensuite un poinct à la place de la voyelle, e, lequel il faudra néanmoins obmettre, si le mot suivant commence par une consonne, comme nous avons répété plusieurs fois, vous trouverez ce même mot tacheographiquement écrit dans la Table N° 5.
fig. 8.

Cette même règle vous servira pour écrire toutes les autres triphongues, des

oua, quem sequatur character vocalis i, junctus characteri duplicitis consonantis ll, ponendo in locum vocalis e, punctum, quod ipsum tamen si aliud vocabulum (à consonante incipiens) sequatur, omitendum est, uti jam sapius antea dictum fuit, videatur hujus vocabuli tacheographica descriptio in fig. 8.

Tabula N° 5.

Et ad hunc modum omnes ali& triphongi scribenda sunt, quarum voca-

quelles vous trouverez les exemples, & les mots écrits tacheographiquement , & placez chacun dans son rang dans la Table N° 5.

Vous avez donc ici mon cher Lecteur , les caractères ou marques de toutes les diphthongues & triphthongues expliquées par des exemples desquels vous pouvez remarquer la facilité & la brieveté dans les mots que vous trouverez tacheographiquement écrits dans la Table cy-devant marquée.

Vous remarquerez , s'il vous plaist , sur ce même

bula seu exempla in Tab.
N.s. tacheographicè scri-
pta & ordine suo disposi-
ta, reperies.

Habes hic itaque opti-
me Lector, omnium tam
diphong. quam triphong.
notulas ac characteres
exemplis illustratas, quo-
rum & facilitatem, &
brevitatem, vel ex ipsis
quidem vocabulis in ea
qua diximus Tab. N.s.
tacheographicè descriptis,
facile colligere potes.

Observandum hic est;

sujet, que les signes ou caractères des diphthongues ou triphthongues n'ont aucun lieu déterminé, lors qu'ils doivent être joints aux autres caractères, ainsi que les voyelles.

omnes has notulas seu cha-
racteres diphthong. & triph-
tong. nullum certum more
vocalium sibi vendicare
locum dum aliis characte-
ribus adduntur, sed aequo
ac vulgares literas, chara-
cteribus suis jungi, sicuti
ex ipsis exemplis videre
licet.



CHAPITRE VII.

Des Prepositions inseparables.

LES Prepositions inseparables dans la Langue Françoise sont , con , contre , de , dis , en , entre , in , par , pre , re , sous , sur , trans , lesquelles dans cet Art , ainsi que les triptongues , s'expriment chacune en particulier par un seul caractère tacheographique , lequel se forme sans peine , & avec une admirable promptitu-



CAPVT V.

De Præpositionibus inseparabilibus.

Præpositiones inseparabiles linguae Gallica sunt, *con*, *contre*, *de*, *dis*, *en*, *entre*, *in*, *par*, *pre*, *re*, *sous*, *sur*, *trans*. Quarum qualibet in hac arte àque ac triphongi uno saltem charactere tacheographico exprimitur atq; citra laborem mira qua-

de, comme il paroît dans la Table des prepositions N° 6. où j'ay demontré clairement la chose par des exemples.

Par exemple, si vous voulez écrire (conjoindre) formez premierement le caractère de la preposition, *con*, sur le formulaire que vous en trouverez dans la Table des prepositions N° 6. liez au susdit caractère celuy de la consonante, *j*, auquel vous ajouterez le caractère de la diphthongue, *oi*, suivi de celuy de la triphthongue [ndr] & au lieu de la voyelle, *e*, qui termine

dam celeritate exaratur,
uti ex tabula præpositio-
num N° 6. clare apparet,
atque hic exemplis de-
monstrabitur.

Verbi gratia, si scriben-
dum foret verbum (con-
pindre) efformetur ad
exemplar tabul. præposit.
N° 6. character præposi-
tionis, *con*, eique appona-
tur character consonantis
j, huic addatur character
diphongi, *oi*, quem sequa-
tur character triplicis con-
sonantis, *ndr*, huic denique

le verbe , vous mettrez un point dans la place déterminée que la voyelle devoit occuper.Voyez la Table N° 6. fig. 1.

De semblable maniere s'écrit (contredire) formant en premier lieu le caractere de la preposition , (contre) auquel il faut ajouter celuy de la consonante , d , puis mettre auprés du caractere de la precedente consonne , d , le caractere de la consonne , r , à la place déterminée de la voyelle , i , & un point dans le lieu que doit occuper la voyelle , e . Voyez la Table N° 6. fig. 2.

apponatur punctum in locum vocalis, e, vide in Tab N° 6. fig. 1.

Simili modo si scribere velis (contredire) scribatur primum, character prepositionis, contre, cui addatur character consonantis, d, huic autem apponatur in locum vocalis, i, character consonantis, r, quem sequatur punctum, locum vocalis, e, occupans, vide in Tab. N° 6. fig. 2. Et ad hunc modum reliqua voces harum præ-

La même methode doit estre observée pour écrire les autres prepositions qui restent, lesquelles vous trouverez tacheographiquement représentées dans la Table N° 6.



CHAPITRE VIII.

*Des Accens , Diæreses,
Virgules, Points & signes
d'Interrogation &
Parenthèses.*

LES Accents , Diæreses,
& Virgules sont ban-

positionum sunt scriben-
da, quarum omnium ta-
cheographicam descriptio-
nem Tabul. N° 6. mon-
strabit.



CAPVT VIII.

De Accentibus , Diæresi ,
Commatibus , & Punctis ,
Signis Interrogationum ,
Exclamationum & Pa-
renthesi .

A Ccentus, Diæresis, &
A Comma, legibus hu-

jus

nies par les loix de cet Art,
puisque chacun pour peu
versé qu'il soit aux Lettres,
peut en lisant connoître les
endroits où ils doivent estre
placez ; & quoy que les
Poincts ne soient pas plus
necessaires, néanmoins pour
marquer la fin du sens, en
quelque maniere il faudra
commencer le mot que le
poinct doit preceder, par un
caractere plus grand qu'à
l'ordinaire ; les Poincts d'in-
terrogations & exclama-
tions ne feront nullement
changez, chacun s'en servira
à la maniere & aux lieux
accoutumez.

Notrez

jus artis , multantur
exilio , quippe cum qui-
libet mediocriter doctus ,
ea facile , nullis acce-
dentibus signis , legen-
do percipere posse. Pun-
cti vero nota seu sig-
num quod idem mi-
nimè necessarium , dig-
noscit potest ; si vocem
punctum sequens , ma-
juscula litera inchoat :
Signum vero interro-
gationis & exclama-

Nottez que quoy que vous voyez dans la Table N° 3. le caractere des consonantes, formé d'une grandeur extraordinaire , il ne s'ensuit pas que vous les deviez former dans cette proportion , je ne les ay representez si grands que pour vous mieux faire connoître la place des voyelles , leur juste proportion se trouvera dans la Table N° 1.

Nottez encore que pour pratiquer cét Art il est nécessaire que vos plumes soient taillées pour écrire d'un caractere fort delié,

Tachcographia. 81
tionis communi & ordi-
naria sua exprimitur
nota.

F I N I S.

82 *Tacheographie.*

pour éviter les inconveniens qui peuvent arriver par la trop grande quantité d'ancre que les plumes ordinaires prennent toujours.

FIN.



